

LES FEMMES DANS L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET LA RECHERCHE PUBLIQUE

Les études de ce dossier ont été présentées dans le cadre du
Comité de pilotage pour l'égal accès des femmes et des hommes aux emplois
supérieurs des fonctions publiques par :*

Joëlle Wiels

Cheffe** de la Mission pour la parité dans la recherche et l'enseignement supérieur ,
ministère délégué à la Recherche (<http://www.recherche.gouv.fr/parite/>)

Armelle Le Bras-Chopard

Chargée de mission à l'égalité, Direction de l'Enseignement supérieur, ministère de
l'Education (http://www.education.gouv.fr/syst/direction_superieur.htm)

Geneviève Hatet-Najar

Directrice de la Mission pour la place des femmes au CNRS
(<http://www.cnrs.fr/mission-femmes>)

Michèle Crance

Chargée de mission à la Direction des études et des programmes, UNIPS-CNRS
(<http://www.cnrs.fr/DEP/entite/unips/unips.htm>)

DOSSIER COORDONNÉ PAR :

Claudine Hermann

claudine.hermann@polytechnique.edu
Laboratoire PMC, Ecole Polytechnique, Association Femmes et Sciences
(http://www.int-evry.fr/femmes_et_sciences/)

Françoise Picq

francoise.picq@dauphine.fr
IRIS-CREDEP, Université Paris Dauphine,
Association nationale des Etudes féministes (ANEF, <http://www.anef.org/>)

*Ces études dans leur version courte sont publiées dans le 3^e rapport du Comité, *Vouloir l'égalité*.

**Cheffe de la Mission au moment de la présentation de l'étude.

LES FEMMES DANS L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET LA RECHERCHE PUBLIQUE ¹

Claudine Hermann et Françoise Picq ²

SOMMAIRE

I. Quelques données de repère

- 1) Les études**
- 2) Les fonctionnaires enseignants-chercheurs et chercheurs**

II. La part des femmes à l'université

- 1) Quelques précisions sur l'organisation de l'enseignement supérieur**
- 2) Les effectifs**
- 3) Promotion**
- 4) L'Institut Universitaire de France (IUF)**

III. Les EPST (Etablissements publics à caractère scientifique et technologique)

- 1) La part des femmes dans les EPST par organisme**
- 2) L'avantage masculin dans les EPST et l'enseignement supérieur entre 1998 et 2002.**
- 3) Un exemple : le CNRS**

IV. Comparaison par discipline entre l'université et les EPST

V. Les instances de pouvoir : le Conseil National des Universités (CNU), le Comité national de la recherche scientifique, les Directeurs de laboratoires.

- 1) La structure de recrutement et de promotion des enseignants - chercheurs : le CNU**
- 2) Présidences des sections du Comité national de la recherche scientifique**
- 3) Direction des laboratoires du CNRS**

VI. Les dirigeant-e-s élu-e-s des universités

¹ Cette étude a été réalisée dans le cadre du Comité de pilotage pour l'égal accès des femmes et des hommes aux emplois supérieurs des fonctions publiques. Une version courte est intégrée dans le troisième rapport du Comité : Anicet Le Pors et Françoise Milewski, *Vouloir l'égalité*, La Documentation française, 2005. Ont contribué à cette étude : Michèle Crance, Direction des études et des programmes, UNIPS-CNRS ; Geneviève Hatet-Najar, Directrice de la Mission pour la place des femmes au CNRS ; Armelle Le Bras-Chopard, Chargée de mission à l'égalité, Direction de l'Enseignement supérieur, ministère de l'Education nationale ; Roger Martinez, Direction des Statistiques à la Direction Générale de l'Administration de la Fonction Publique(DGAFP) ; Françoise Milewski, Rapporteuse du Comité de pilotage pour l'égal accès des femmes et des hommes aux emplois supérieurs des fonctions publiques ; Joëlle Wiels, Cheffe de la Mission pour la parité dans la recherche et l'enseignement supérieur, ministère délégué à la recherche.

² Claudine Hermann, Laboratoire PMC, Ecole Polytechnique, et Association Femmes et Sciences
claudine.hermann@polytechnique.edu

Françoise Picq, IRIS-CREDEP, Paris Dauphine, et Association Nationale des Etudes Féministes (ANEF)
francoise.picq@dauphine.fr

Liste des tableaux

Tableau 1 : Part des étudiantes dans les principales filières en 2003-2004

Tableau 2 : La part des femmes parmi les enseignants-chercheurs, par groupe et section du CNU, en 2003

Tableau 3 : Chances de promotion et « avantage masculin » à l'université en 2003 (données du tableau 2)

Tableau 4 : Effectifs des EPST en 2002, et taux de femmes parmi les CR et les DR et à titre de comparaison situation à l'université

Tableau 5 : Evolution de l'avantage masculin dans les EPST et l'enseignement supérieur entre 1998 et 2002

Tableau 6 : Evolution du pourcentage des femmes par discipline au CNRS, entre 1987 et 2003

Tableau 7 : Evolution de la chance de promotion des hommes et des femmes et de l'avantage masculin au CNRS entre 1987 et 2003

Tableau 8 : Effectifs et proportion de femmes par discipline dans l'enseignement supérieur (situation au 31/12/2002)

Tableau 9 : La place des femmes dans les EPST par discipline (situation au 31/12/2002)

Tableau 10 : Pourcentage de femmes parmi les chercheurs du CNRS (par discipline) et parmi les membres (élus et nommés) du Comité national de la recherche scientifique

Tableau 11 : Part des femmes, par discipline, parmi les chercheurs CNRS et parmi les directeurs de laboratoire

Liste des figures

Figure 1 : Pyramide des âges et postes occupés par les chercheuses et les chercheurs du CNRS au 31/12/2003

Liste des annexes

Annexe 1 : Tableau des sigles

Annexe 2 : Effectifs sexués et proportion des femmes et hommes enseignants-chercheurs, selon le grade et par section du Conseil National des Universités (CNU)

Annexe 3 : Place des femmes à l'Institut Universitaire de France (IUF), depuis sa création, concours junior

Annexe 4 : Place des femmes à l'IUF, concours senior

Annexe 5 : Table de correspondance entre les sous-disciplines (Sections du CNU et Commissions du CNRS et de l'INSERM)

Annexe 6 : Les femmes, élues et nommées, dans les sections du CNU

Annexe 7 : Les femmes présidentes et vice-présidentes de section du CNU

Annexe 8 : Sites Internet concernant les femmes et la recherche (ou les sciences)

Annexe 9 : Bibliographie

LES FEMMES DANS L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET LA RECHERCHE PUBLIQUE

L'enseignement supérieur et la recherche publique constituent une fonction publique d'un type particulier, en raison des règles qui organisent les «libertés académiques». Universitaires et chercheurs jouissent d'une grande liberté de penser, ils ne sont pas enserrés dans une hiérarchie rigide ou tenus à l'obéissance. Ils ne sont pas inspectés comme les enseignants du primaire ou du secondaire, ni notés par leurs supérieurs. Leur carrière – recrutement, promotions – dépend largement d'instances dont une partie des membres sont élus par eux : Commissions de spécialistes, locales, de chaque établissement, Conseil national des universités (CNU), Comité national de la recherche scientifique ou équivalent des divers organismes nationaux de recherche publique (CNRS, INSERM, INRA...)³. Enfin les dirigeants des universités sont élus par des représentants de tous les collèges. Cependant cette organisation démocratique est doublée de règles –explicites ou non-dites – qui garantissent la prépondérance des corps supérieurs (Professeurs d'université, Directeurs de recherche) dans les décisions, notamment celles qui concernent les promotions et changements de grade. Pour faire carrière à l'université, il est souvent nécessaire de disposer d'appuis.

La recherche publique est constituée d'établissements publics, nous nous limiterons à ceux dont les personnels sont fonctionnaires, c'est-à-dire les établissements publics à caractère scientifique et technologique (EPST) (*voir §I. 2*).⁴

Il est spécialement intéressant d'analyser la place des femmes dans l'enseignement supérieur et la recherche et son évolution, étant donné le rôle qu'a joué, et que continue à jouer l'enseignement supérieur dans la progression sociale des femmes. Si l'on peut constater, globalement, l'élimination progressive des femmes tout au long de la «carrière», des études au recrutement, de la promotion à la place dans les instances, on verra aussi d'importantes variations selon les disciplines, qui expriment autant les «choix» d'orientation que les «cultures particulières» de telle ou telle discipline. Toutes n'offrent pas la même résistance à la progression des femmes, même si aucune ne leur garantit l'égalité des chances avec les hommes.

I. QUELQUES DONNEES DE REPERE

1) Les études

Pour accéder aux postes d'enseignants-chercheurs ou de chercheurs, le cursus d'études typique consiste dans des études universitaires, débutant après le baccalauréat par le premier cycle (nous employons les dénominations utilisées avant la réforme actuelle Licence-Maîtrise-Doctorat). La thèse est l'aboutissement des études doctorales, c'est le passage obligé pour le recrutement dans l'enseignement supérieur ou la recherche⁵. Dans les disciplines scientifiques, souvent un ou deux séjours post-doctoraux complètent cette formation avant le concours de recrutement. Dans certaines disciplines, l'admission à l'agrégation du secondaire, sans être obligatoire, est fortement valorisée pour le recrutement dans l'enseignement supérieur. Dans d'autres disciplines (Droit, Sciences politiques, Sciences économiques, Sciences de gestion, Médecine...), on accède au professorat des universités par un concours national : l'agrégation du supérieur.

³ Les sections du CNU, le Comité national de la recherche scientifique, sont constitués de deux tiers de membres élus et d'un tiers de membres nommés.

⁴ Les personnels des établissements publics à caractère industriel et commercial (CEA, IFREMER...) sont sur CDI de droit privé.

⁵ Sur l'égalité des chances dans les études doctorales, voir *Promouvoir la logique paritaire*, Anicet Le Pors et Françoise Milewski, La Documentation française, 2003, p. 83.

Les études : proportion de femmes⁶

Parmi les bacheliers généraux en 2003 : 59,2%

série Littéraire : 83,3%

série Economique et Sociale : 65,6%

série Scientifique : 46,2%

Parmi les étudiants des universités en 2003-2004 : 56,4%

Tableau 1 : Part des étudiantes dans les principales filières en 2003-2004

	1° cycle	3° cycle
Lettres, Sciences du langage, Arts	72,8%	67,1%
Sciences humaines et sociales	69%	58,8%
Médecine-odontologie	68,2%	49,9%
Droit, Sciences politiques	66,7%	58,5%
Sciences de la nature et de la vie	60,2%	50,2%
Sciences économiques et de gestion, hors Administration Economique et Sociale	47,3%	47,2%
Sciences fondamentales et applications	30%	26,5%
Moyenne pour l'ensemble des disciplines	57,2%	51%

Source : ministère de l'Education nationale, DEP, Repères et références statistiques 2004

Si les étudiantes sont majoritaires dans les universités, elles ne se répartissent pas également selon les disciplines. Dans le tableau 1, on a classé les disciplines selon le pourcentage décroissant d'étudiantes. On note la forte présence de femmes en Lettres, en Sciences humaines et sociales, en Médecine et en Droit. Parmi les disciplines scientifiques, en Sciences de la vie et de la nature, les étudiantes sont majoritaires, alors qu'elles sont en proportion presque deux fois plus faible en Sciences fondamentales et applications. On constate aussi l'érosion importante du taux d'étudiantes quand on avance dans les études, l'effet étant particulièrement fort en Sciences de la vie et de la nature (en valeur relative 20%), Sciences humaines et sociales (respectivement 17%, 37% et 14% en valeur relative), Médecine et Droit, des disciplines fortement féminisées ; cette érosion est pratiquement nulle en Economie-gestion (0,2%).

Une autre filière permet d'accéder aux postes de l'enseignement supérieur et de la recherche, celle des grandes écoles scientifiques suivies par une formation pour la recherche au travers d'une thèse. Les classes préparatoires scientifiques comptaient 28,5% de filles en 2003 et 25% des diplômes d'ingénieurs ont alors été délivrés à des femmes.

⁶ Source : ministère de l'Education nationale, DEP, Repères et références statistiques 2004.

2) Les fonctionnaires enseignants-chercheurs et chercheurs

Les activités de recherche dans le secteur public sont effectuées par les enseignants-chercheurs de l'université, fonctionnaires, et par les chercheurs des organismes de recherche publique : on se limitera ici aux Etablissements Publics Scientifiques et Technologiques (EPST, dont la liste figure dans le Tableau 4 plus loin et **en annexe 1**), qui représentent plus des trois quarts des effectifs de la recherche publique et dont les personnels permanents sont fonctionnaires (décret n° 83-1260 du 30 décembre 1983).

Dans les universités et les EPST travaillent à la fois des enseignants-chercheurs, des chercheurs et des personnels de soutien qui sont les ingénieurs, techniciens, administratifs. La présente étude se limite aux postes de chercheuses et chercheurs de ces organismes : nous ne considérerons pas les postes de soutien à la recherche, plus féminisés (63 % à l'université, 53 % dans les organismes publics de recherche), mais qui, excepté certains postes d'ingénieurs, ne sont pas des postes supérieurs de la fonction publique. Il y a une stricte correspondance indiciaire (hors primes) entre les postes de maître/maîtresse de conférences des universités et de ceux de chargé-e de recherche dans un EPST, et entre ceux de professeur-e des universités et de directeur/directrice de recherche dans un EPST.

Les femmes sont très généralement minoritaires dans les emplois de chercheurs et leurs carrières sont plus difficiles que celles des hommes, comme nous allons le voir.

L'université (2003)

Proportion globale de femmes parmi les enseignants-chercheurs : 31%

Parmi les maîtres de conférences : 39%

Parmi les professeurs : 16%

Les institutions publiques de recherche (fin 2002)

Proportion globale de femmes parmi les chercheurs des EPST⁷ : 33%

Parmi les chargés de recherche : 39%

Parmi les directeurs de recherche : 22%

On constate, dès l'abord, une disparition des femmes, fortement majoritaires dans les études supérieures, au fur et à mesure qu'on s'élève dans les niveaux. Cette sélection verticale se double d'une sélection horizontale, selon les disciplines. On note que le « plafond de verre », qui empêche les femmes d'atteindre les postes de responsabilités, est moins bas dans les EPST qu'à l'université. Les données plus détaillées permettront de préciser et d'analyser ces premiers chiffres, à l'université d'abord, puis dans les EPST. On présentera ensuite la part des femmes dans les instances de pouvoir et d'évaluation.

Si la part des femmes parmi les enseignants-chercheurs et chercheurs apparaît faible, notamment aux niveaux supérieurs, il faut noter que celle-ci est plutôt meilleure (ou moins mauvaise) en France que dans d'autres pays européens :

-au Royaume Uni : 37% de femmes parmi les enseignants-chercheurs dont 14,4% parmi les professeurs ; 23% dans la recherche publique ;

-en Allemagne 21% de femmes parmi les enseignants-chercheurs, dont 8,3% parmi les professeurs ; 22% de femmes dans la recherche publique.

Dans l'ensemble de l'Union européenne, il y a 13,2% de femmes aux postes supérieurs⁸.

⁷ Source : Production coopérative d'indicateurs inter-institutionnels de politique scientifique, Observatoire des Sciences et des Techniques octobre 2003, Michèle Crance et Suzy Ramanana-Rahary, *La recherche scientifique française ; les enseignants-chercheurs et les chercheurs des EPST-2003*.
<http://www.obs-ost.fr/pub/DemoNov03.PDF>

⁸ D'après *She Figures 2003*, Science and Society, Commission Européenne.
http://europa.eu.int/comm/research/science-society/documents_fr.html

II. LA PART DES FEMMES A L'UNIVERSITE

1) Quelques précisions sur l'organisation de l'enseignement supérieur

Les **enseignants-chercheurs** constituent la majorité des personnels enseignants des établissements d'enseignement supérieur relevant du Ministre de l'Education nationale⁹. Leurs fonctions comprennent l'enseignement (formation initiale et continue), la recherche, la diffusion des connaissances, la coopération internationale, l'administration et la gestion de l'établissement¹⁰. Il y a deux corps d'enseignants-chercheurs bien distincts : les maîtres de conférences et les professeurs des universités. Ces derniers ont la responsabilité principale (préparation des programmes, orientation des étudiants, coordination des équipes pédagogiques). Le passage du corps des maîtres de conférences (recrutés après une thèse de doctorat et la qualification par le CNU) à celui des professeurs nécessite un autre diplôme après la thèse de doctorat : l'habilitation à diriger des recherches (HDR). Une seconde qualification par une section du Conseil National des Universités (CNU) est alors requise, puis le concours pour pourvoir le poste de professeur ouvert a lieu devant une commission de spécialistes de l'établissement, donc locale, restreinte aux seuls membres du corps professoral. La composition sexuée du CNU sera analysée au paragraphe V.

2) Les effectifs

Les enseignants-chercheurs sont rattachés à des sections du CNU définies par disciplines, les sections étant regroupées en groupes disciplinaires. Les effectifs sexués des sections sont présentés en *annexe 2*. Dans ce qui suit nous avons limité la présentation aux groupes (ex : Mathématiques et informatique) et aux grandes disciplines (ex : Sciences), qui rassemblent les groupes. Nous avons pris en compte les maîtres et maîtresses de conférences et les professeur-e-s mais non les assistant-e-s titulaires, qui ne représentaient que 673 personnes en 2003-2004 et dont le nombre avait été réduit de moitié par rapport à 2001-2002¹¹.

⁹ Enseignent aussi dans l'enseignement supérieur des professeurs agrégé-e-s ou certifié-e-s du second degré (PRAG, PRCE), qui n'ont pas d'obligation de recherche, et des personnels enseignants non permanents : enseignants associés et invités, ainsi que des doctorants allocataires de recherche ou recrutés pour un an (deux ans au maximum) sur un poste d'Attaché-e temporaire d'enseignement et de recherche (ATER), des lecteurs et maîtres de langues étrangères ; des chercheurs peuvent aussi assurer des tâches d'enseignement.

¹⁰ Article L.952-3 Code de l'éducation, Les éditions des Journaux officiels.

¹¹ Notes d'information 03.36, juin 2003, et 04.29, novembre 2004, Direction de l'évaluation et de la prospective, ministère de l'Education nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Tableau 2 : Part des femmes parmi les enseignants-chercheurs, par groupe et section du CNU¹², en 2003

Groupe	Titre du groupe	Effectif total MC + PR	% global de femmes	% MC femmes	% PR femmes
DROIT ET SCIENCES ECONOMIQUES		7001	34%	41%	19%
I	Droit et sciences politiques	3517	36%	44%	22%
II	Sciences économiques et de gestion	3484	31%	37%	15%
LETTRES ET SCIENCES HUMAINES		13966	44%	51%	29%
III	Langues et Littératures	6288	52%	59%	35%
IV	Sciences humaines	5768	38%	44%	24%
XII	Groupe interdisciplinaire	1910	37%	41%	22%
SCIENCES		24135	25%	31%	11%
V	Mathématiques et Informatique	6286	23%	27%	13%
VI	Physique	2707	21%	27%	10%
VII	Chimie	3333	30%	39%	13%
VIII	Sciences de la terre	1268	22%	30%	8%
IX	Mécanique, Génie mécanique, Génie informatique, énergétique	6353	15%	19%	7%
X	Biologie et biochimie	4188	40%	49%	16%
	Total hors Santé	45102	31%	39%	16%
SANTE		8060	28%	49%	12%
XI	Pharmacie	1898	48%	60%	25%
	Médecine et odontologie	6162	22%	46%	10%
Total général y compris Santé		53162	32	40	16

Source : Mission pour la parité dans la recherche et l'enseignement supérieur, 2003¹³

¹² Deux instances nationales sont compétentes pour le suivi des recrutements et des carrières des enseignants-chercheurs : le Conseil national des universités, qui se prononce à l'égard des professeurs d'universités et des maîtres de conférences ; le Conseil national des universités pour les disciplines médicales et odontologiques, qui se prononce à l'égard des professeurs des universités et maîtres de conférences des disciplines médicales et odontologiques. La suite du présent document se focalise sur les grandes disciplines hors Pharmacie, Médecine et Odontologie.

¹³ Noter que le champ des universités pris en compte dans ce tableau et ceux qui suivent, est un peu plus étroit que celui considéré dans le texte principal du rapport *Vouloir l'égalité* cité en note 1. Les chiffres peuvent donc légèrement différer mais conduisent aux mêmes conclusions.

Une lecture par groupe montre une situation plus favorable aux femmes en Lettres et Sciences humaines, où elles sont nombreuses parmi les Maîtres de conférences (MC), et encore relativement nombreuses parmi les Professeurs (PR). Leur place en Droit et Sciences politiques semble encore assez favorable, mais elle cache des écarts importants.

Le détail des données pour les différentes sections du CNU est présenté en *annexe 2*. On y note des écarts très importants dans les effectifs des différentes sections : ceux-ci sont compris entre 59 personnes en Cultures et langues régionales et 2894 personnes en Informatique. A l'intérieur d'un groupe, des écarts sensibles traduisent la "culture" particulière de la discipline : ainsi la section Sciences politiques ne compte que 23% de femmes, dont 32% parmi les MC, et 9% parmi les PR, ce qui représente 12 femmes professeures pour toute la France. La section Philosophie est particulièrement fermée aux femmes mais apparemment pas à leur promotion : 24% parmi les MC, mais une proportion de femmes parmi les PR de 22%, presque égale à celle du « vivier ». A l'inverse, dans la section Aménagement de l'espace et urbanisme, on compte un pourcentage important de femmes parmi les MC (41%), mais seulement 11% de femmes parmi les PR. Les deux sections du groupe Sciences de la Terre – Structure et évolution de la terre et des autres planètes, et Terre solide : géodynamique des enveloppes supérieures – se distinguent par les taux de femmes professeurs les plus bas : respectivement 4% (8 femmes sur 173) et 3% (4 femmes sur 126), pour des pourcentages de MC comparables à ceux d'autres disciplines scientifiques.

On voit apparaître dans le tableau 1 à la fois l'importance, plus ou moins grande selon la discipline, du vivier féminin dans le corps inférieur des MC, et la proportion plus ou moins grande de celles-ci qui accèdent au corps des PR.

Il est possible de suivre l'évolution depuis 1981 pour les grandes disciplines¹⁴. Il y avait alors :

- en Droit : 21,6% de femmes parmi les MC, (à l'époque dénommés Maîtres-assistants) et 7,4% parmi les PR ;
- en Lettres et Sciences humaines : 37,9% de femmes parmi les MC et 16,4% parmi les PR ;
- en Sciences : 22,4% de femmes parmi les MC et 7,4% parmi les PR ;
- en Santé : 44% de femmes parmi les MC et 5,8% parmi les PR.

On constate donc, globalement, une amélioration de la place des femmes, surtout en Lettres et Sciences humaines et sociales. L'accroissement du pourcentage de femmes PR en Sciences, quoique régulier, est très modeste (3,6% en 22 ans) et laisse prévoir, si ce rythme se poursuit, l'égalité femmes/hommes à ce niveau de poste à l'horizon 2242 ! Aussi devrait-on au moins chercher à rapprocher très vite le pourcentage de femmes PR de celui dans le vivier des maîtres de conférence.

3) Promotion

On vient d'observer que les effectifs des femmes et des hommes enseignants-chercheurs diffèrent beaucoup selon les disciplines. Pour évaluer les chances de promotion vers le corps des professeurs, on peut construire des indicateurs, comparant ces chances pour les hommes et pour les femmes, tout en neutralisant la différence de population d'une section à l'autre. C'est ce qui est fait pour 2003, dans le tableau 3 élaboré à partir des données du tableau 2.

Deux indicateurs statistiques calculent :

- 1) La "chance de promotion" des hommes ou des femmes, exprimée dans le tableau sous forme de la proportion de professeurs des universités parmi les femmes ou les hommes : on

¹⁴ Huguette Delavault, Noria Boukhobza, Claudine Hermann et Corinne Konrad, *Les enseignantes-chercheuses à l'université - Demain la Parité ?*, L'Harmattan 2002

ramène les populations, en général différentes, des enseignants-chercheurs hommes et femmes à 100 personnes et on considère parmi ceux-ci ou celles-ci combien sont dans le corps des professeurs. A titre d'exemple, sur 100 enseignants-chercheurs chimistes hommes, 41 sont professeurs, alors que ce n'est le cas que de 14 femmes sur 100. En Biologie et biochimie, sur 100 hommes enseignants-chercheurs, 38 sont professeurs, alors que ce n'est le cas que de 11 femmes sur 100 ; en Sciences humaines, 39 hommes sur 100 et 21 femmes sur 100 sont professeurs.

2) "L'avantage masculin". Celui-ci s'obtient en comparant les chances de promotion des hommes et des femmes. Plus ce rapport est grand, meilleure est la carrière des hommes comparée à celle des femmes. Par exemple, l'avantage des hommes est de 2,9 en Chimie, de 3,8 en Biologie et biochimie (où les femmes sont nombreuses parmi les MC) et de « seulement » 1,9 en Sciences humaines : "Ce n'est pas là où les femmes sont les plus nombreuses comme maîtres de conférences qu'elles ont le plus de chance de parvenir professeurs"¹⁵ comme le montre l'exemple de la Biologie et de la biochimie, où les femmes représentent 42% de l'effectif des enseignants-chercheurs mais où l'avantage masculin est le plus élevé.

Le détail par discipline est présenté dans *l'annexe 2*.

¹⁵ Huguette Delavault, et collaboratrices, *ouvrage cité*.

Tableau 3 : Chances de promotion et "avantage masculin" à l'université en 2003 (données du tableau 2)

groupe	Titre du groupe	% global de femmes	% PR parmi les femmes (b)	% PR parmi les hommes (a)	Avantage hommes / femmes = (a)/(b)
DROIT ET SCIENCES ECONOMIQUES		34%	18%	39%	2,2
I	Droit et sciences politiques	36%	22%	44%	2,0
II	Sciences économiques et de gestion	31%	13%	34%	2,6
LETTRES ET SCIENCES HUMAINES		44%	19%	38%	2,0
III	Langues et Littératures	52%	20%	40%	2,0
IV	Sciences humaines	38%	21%	39%	1,9
XII	Groupe interdisciplinaire	37%	13%	28%	2,1
SCIENCES		25%	14%	37%	2,6
V	Mathématiques et Informatique	23%	17%	34%	2,0
VI	Physique	21%	17%	42%	2,5
VII	Chimie	30%	14%	41%	2,9
VIII	Sciences de la terre	22%	12%	40%	3,3
IX	Mécanique, Génie mécanique, Génie informatique, énergétique	15%	14%	34%	2,4
X	Biologie et biochimie	40%	11%	38%	3,8
Total hors Santé		31%	17%	37%	2,2
SANTE		28%	26%	71%	2,7
Pharmacie		48%	18%	49%	2,7
Médecine et odontologie		22%	29%	79%	2,7
Total général y compris santé		32%	18%	43%	2,4

Source : Mission parité dans la recherche et l'enseignement supérieur

4) L'Institut Universitaire de France (IUF)

"L'Institut universitaire de France a pour mission de favoriser le développement de la recherche de haut niveau dans les universités et de renforcer l'interdisciplinarité...

L'originalité de l'Institut universitaire de France tient à plusieurs caractéristiques.

- C'est un organisme sans murs dont les membres demeurent dans leur université, où ils continuent à enseigner selon un horaire adapté.
- Deux tiers au moins de ses membres appartiennent à des universités de province¹⁶.
- L'Institut universitaire de France a pour ambition d'encourager les jeunes dont les talents exceptionnels commencent à être reconnus, puisque 25 des 40 membres nommés chaque année sont des membres juniors âgés de moins de 40 ans.

L'Institut universitaire de France repose non sur la cooptation mais sur le choix de jurys extérieurs qui lui assurent un renouvellement continu."¹⁷

Les enseignants-chercheurs admis à l'IUF bénéficient d'une décharge partielle de leur service d'enseignement, qui leur permet de se consacrer davantage à la recherche, ainsi que de moyens financiers.

Les tableaux en *annexe 3 et 4* présentent les nombres de candidatures masculines et féminines et le taux de réussite pour le concours junior et le concours senior, depuis la création de l'IUF. On notera le nombre très faible de femmes recrutées au concours 2001, à la suite duquel une recommandation de vigilance a été prononcée par les autorités ministérielles. Depuis, un encouragement aux candidatures féminines est explicitement formulé dans les appels à candidatures et le nombre de candidatures féminines et de lauréates a augmenté significativement.

III. LES ETABLISSEMENTS PUBLICS A CARACTERE SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE (EPST)

1) La part des femmes dans les EPST par organisme

Le tableau 4 présente les effectifs des chercheurs des EPST en 2002, ainsi que les taux de femmes parmi les CR et les DR et, à titre de comparaison, la situation à l'université déjà décrite en II.

On trouvera en *annexe 5* une table des correspondances entre les sous-disciplines des sections du CNU et des commissions du CNRS et de l'INSERM, constituées dans le rapport de l'Observatoire des Sciences et des Techniques (note 7).

¹⁶ Il faut noter que les universités d'Ile-de-France ne rassemblent que 25 % de l'effectif.

¹⁷ Extrait du site Internet de l'IUF.

Tableau 4 : Effectifs des EPST en 2002, et taux de femmes parmi les CR et les DR et à titre de comparaison situation à l'université¹⁸

Organisme	effectif total	% femmes	%F parmi CR	%F parmi DR
CNRS	11575	31%	37%	22%
INSERM	2119	49%	55%	39%
INRA	1783	36%	47%	15%
IRD	736	18%	24%	6%
INRIA	415	15%	15%	14%
INRETS	156	30%	34%	23%
CEMAGREF	79	18%	23%	8%
INED	49	51%	67%	32%
LCPC	119	18%	21%	12%
Total EPST	17 031	33%	39%	22%
Enseignement supérieur*	effectif total	% femmes	%F parmi MC	%F parmi PR
	49450	31%	39%	16%
Total général	66 481	31%	39%	18%

*Cet effectif de l'enseignement supérieur est inférieur à celui du tableau 2 car certains Grands Etablissements sous tutelle du ministère de l'Education nationale n'ont pas été pris en compte ici (cf. le rapport cité comme source ci-après).

Source : *Production coopérative d'indicateurs inter-institutionnels de politique scientifique, (cf. note 7).*

Ce tableau montre l'extrême variété de la part des femmes selon les institutions de rattachement. Les carrières des femmes apparaissent moins inégalitaires au CNRS et à l'INSERM qu'à l'université ; l'IRD en revanche semble l'être tout particulièrement.

Compte tenu des faibles effectifs globaux de l'INRETS, du CEMAGREF, de l'INED et du LCPC, nous ne les intégrerons pas dans l'analyse suivante, tout en les comptant dans l'ensemble des EPST.

¹⁸ Voir l'explicitation des sigles en *annexe 1*.

2) « L'avantage masculin » dans les EPST et l'enseignement supérieur

Tableau 5 : Evolution de « l'avantage masculin »¹⁹ dans les EPST et l'enseignement supérieur entre 1998 et 2002

organisme	effectif	proportion de femmes	avantage masculin
CNRS 1998	11485	30%	1,62
2002	11575	31%	1,64
INSERM 1998	1 976	50%	1,53
2002	2119	49%	1,51
INRA 1998	1 694	31%	3,76
2002	1783	36%	3,24
IRD 1998	762	13%	3,95
2002	736	18%	3,25
INRIA 1998	320	17%	1,65
2002	415	15%	1,06
Total EPST 1998	16 643	33%	1,8
2002	17 031	33%	1,7
Ens. Sup* 1998	46 782	29%	2,42
2002	49450	31%	2,36
Total 1998	63 425	30%	2,17
2002	66 481	31%	2,13

*Cet effectif comprend, parmi les enseignants-chercheurs de médecine, seulement ceux dont le statut s'apparente à celui des enseignants-chercheurs des autres disciplines.

Source : Production coopérative d'indicateurs inter-institutionnels de politique scientifique, 2003 (cf. note 5).

On constate entre 1998 et 2002 une stabilité de l'avantage masculin au CNRS et à l'INSERM, une réduction à l'INRA et à l'IRD. L'INRIA semble remarquablement égalitaire, est-ce parce que l'informatique est une jeune discipline, ou parce que les brillants informaticiens préfèrent partir dans le privé plutôt que de faire carrière dans le système académique ?

3) Un exemple : le CNRS²⁰

La part des femmes dans le corps des chercheurs du CNRS est restée pratiquement stable depuis 16 ans : elle était de 30% en 1987, en 2003 elle est de 31%.

Cependant si l'on considère le niveau des postes, on constate non seulement que cette part décroît quand on s'élève dans la hiérarchie, mais que sa progression depuis 1993 est d'autant plus limitée que le niveau s'élève. En effet en 2003 les femmes représentaient 37,1% des chargés de recherche, dont :

- en CR2, 37% (soit 547 femmes sur un total de 1466) (34% en 1993).
- en CR1, 37% (2068 femmes sur un total de 5584) (36% en 1993)

22% des directeurs de recherche étaient des femmes, dont :

- en DR2, 25% (878 femmes sur un total de 3522) (23% en 1993)

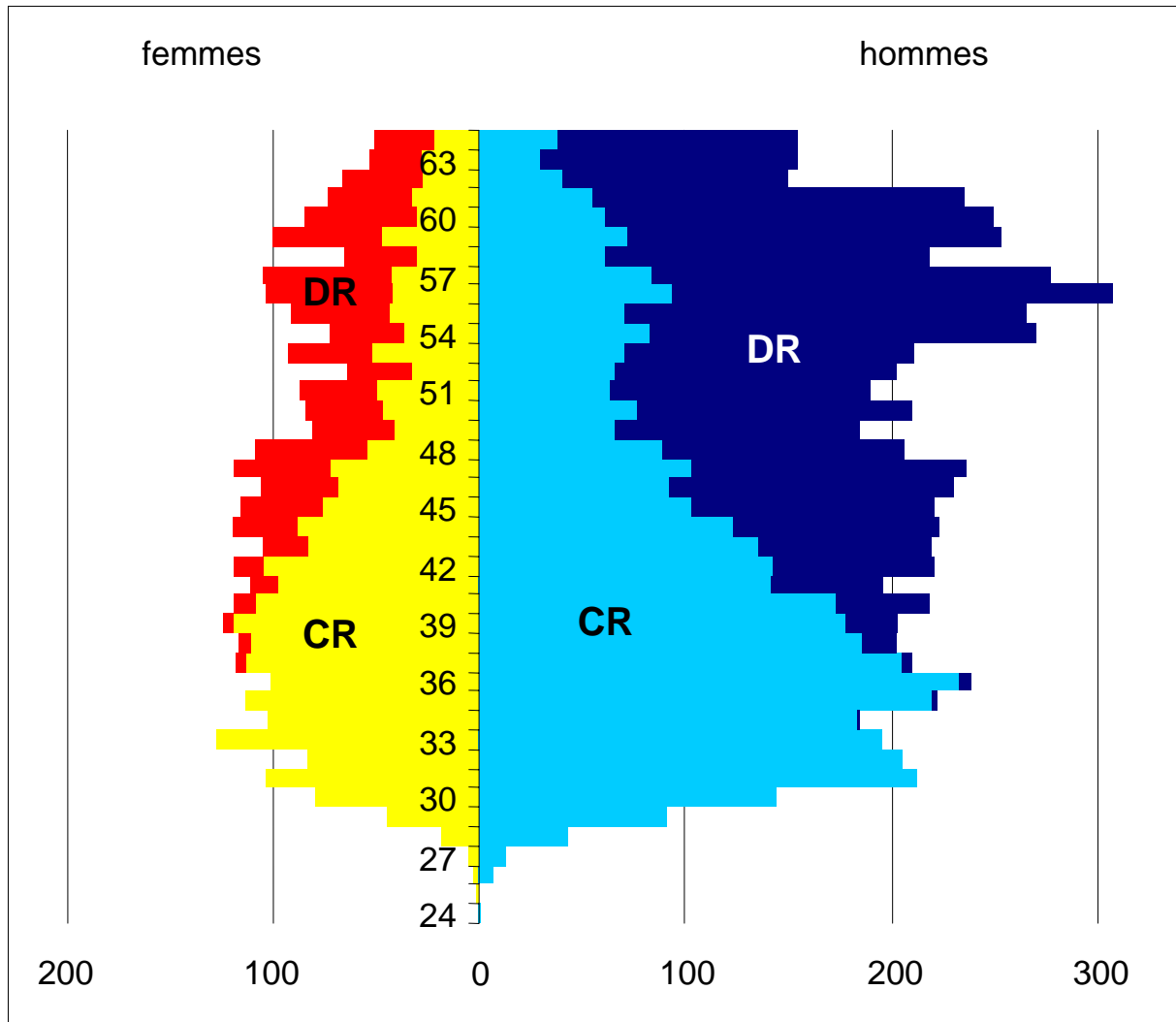
¹⁹ Voir définition supra II, 3.

²⁰ Les données concernant le CNRS ont été rassemblées par Michèle Crance, UNIPS-CNRS pour la Mission pour la place des femmes au CNRS, voir site web : www.cnrs.fr/mission-femmes.

- en DR1, 11% (109 femmes sur un total de 954) (15% en 1993)
- en DRCE, 12% (15 femmes sur un total de 124) (6,5% en 1993)²¹

Pyramide des âges des chercheurs CNRS

Figure 1 : Pyramide des âges et postes occupés par les chercheuses et les chercheurs du CNRS au 31 décembre 2003



Source : Direction des Etudes et des Programmes et Mission pour la place des femmes au CNRS

La pyramide des âges fait apparaître très clairement la différence des carrières entre les femmes et les hommes au CNRS. Les hommes passent plus tôt, et plus massivement DR que les femmes ; à partir d'un certain âge, c'est une majorité parmi ceux-là qui sont DR, quand très peu de femmes le sont.

²¹ Extraits du bilan social 2003 du CNRS.

La hiérarchie est la suivante : Chargé de recherche 2^o classe (CR2), chargé de recherche 1^o classe (CR1), directeur de recherche 2^o classe (DR2), directeur de recherche 1^o classe (DR1), directeur de recherche classe exceptionnelle (DRCE).

La part des femmes parmi les chercheurs CNRS, par discipline : évolution

Tableau 6 : Evolution du pourcentage des femmes par discipline, au CNRS, entre 1987 et 2003

Disciplines	1987	1995	2003
Mathématiques	19%	17%	17%
Physique	16%	17%	17%
Chimie	26%	28%	30%
Sciences pour l'ingénieur	12%	16%	18%
Electronique et informatique	16%	17%	20%
Sciences de l'univers	24%	25%	26%
Sciences de la vie	42%	40%	39%
Sciences sociales	37%	35%	37%
Sciences humaines	37%	41%	45%
Toutes disciplines	30%	30%	31%

Source : Direction des Etudes et des Programmes et Mission pour la place des femmes au CNRS.

La part des femmes est très variable selon les disciplines. On trouve la même différenciation qu'au niveau des études supérieures (cf §I.1), moins de 20% pour les "sciences dures", deux fois plus en Sciences humaines et sociales. La progression moyenne est très faible, cependant des évolutions importantes ont pu se produire dans certaines disciplines : forte croissance en Sciences pour l'ingénieur, mais décroissance en Mathématiques et en Sciences de la vie.

La carrière des hommes et des femmes

Tableau 7 : Evolution de la chance de promotion des hommes et des femmes et de l'avantage masculin au CNRS entre 1987 et 2003

Disciplines	proportion de DR parmi les				avantage masculin	
	femmes		hommes			
	1987	2003	1987	2003	1987	2003
	(a)	(b)	(c)	(d)	(c)/(a)	(d)/(b)
Mathématiques	10,0%	33,3%	30,3%	36,1%	3,03	1,08
Physique	30,2%	31,9%	39,1%	47,1%	1,29	1,48
Chimie	19,5%	27,9%	37,5%	47,0%	1,92	1,68
Sciences pour l'ingénieur	17,6%	21,4%	31,4%	43,3%	1,78	2,02
Electronique et informatique	13,3%	22,5%	31,6%	37,0%	2,37	1,65
Sciences de l'univers	20,2%	32,1%	32,1%	45,2%	1,59	1,41
Sciences de la vie	22,7%	27,0%	33,3%	46,7%	1,46	1,73
Sciences sociales	16,9%	28,3%	26,8%	43,2%	1,58	1,52
Sciences humaines	21,6%	27,8%	25,6%	44,3%	1,18	1,59
Toutes disciplines	21,4%	27,9%	33,5%	45,0%	1,56	1,61

Source : Direction des Etudes et des Programmes et Mission pour la place des femmes au CNRS.

Le calcul de "l'avantage masculin"²² montre un net progrès des femmes en Mathématiques, en Electronique et informatique, un progrès plus limité en Chimie, en Sciences de l'univers, un

²² Voir définition supra II, 3.

recul en Physique, en Sciences pour l'ingénieur, en Sciences humaines. Au total, c'est le recul qui l'emporte, contrairement aux idées reçues.

IV. COMPARAISON, PAR DISCIPLINE, ENTRE L'UNIVERSITE ET LES EPST

Il est intéressant de comparer, **pour la même discipline**, la place des femmes à l'université (*tableau 8*) et dans l'ensemble des EPST (*tableau 9*), ainsi que leur proportion dans le corps supérieur des professeurs des universités ou des directeurs de recherche. On a utilisé la table de correspondance entre les sous-disciplines universitaires et les commissions du CNRS et de l'INSERM (*annexe 5*) déjà mentionnée en III.1.

Tableau 8 : Effectifs et proportion de femmes par discipline dans l'enseignement supérieur (situation au 31/12/ 2002)

Discipline	Effectif le 31/12/2002	proportion de femmes
Mathématiques	3135	20,4%
Physique	2656	20,3%
Chimie	3249	30,1%
Sciences pour l'ingénieur	2905	16,1%
STIC	5710	18,9%
Sciences de l'univers	1412	22,0%
Sciences de la vie	5689	41,8%
Médecine	5744	21,9%
Sciences sociales	7694	32,7%
Sciences humaines	11256	45,0%
Toutes disciplines	49 450	30,8%

Source : Production coopérative d'indicateurs inter-institutionnels de politique scientifique, 2003 (cf. note 7).

Tableau 9 : La place des femmes dans les EPST par discipline (situation au 31/12/2002)

Discipline	effectif le 31/12/2002	proportion de femmes	proportion de DR parmi les		avantage masculin (b)/(a)
			femmes (a)	hommes (b)	
Mathématiques	495	17,3%	32,7%	38,4%	1,17
Physique	1658	17,6%	31,5%	48,7%	1,55
Chimie	1682	27,8%	28,5%	46,7%	1,64
Sciences pour l'ingénieur	653	17,8%	21,6%	42,8%	1,99
STIC	1135	18,3%	26,0%	37,2%	1,43
Sciences de l'univers	1388	24,1%	26,9%	43,7%	1,62
Sciences de la vie	6427	39,5%	24,2%	45,9%	1,90
Médecine	1057	46,5%	30,5%	45,5%	1,49
Sciences sociales	1247	35,5%	25,5%	44,8%	1,76
Sciences humaines	1289	44,5%	27,1%	44,1%	1,63
Toutes disciplines	17031	32,6%	26,2%	44,8%	1,71

Source : Production coopérative d'indicateurs inter-institutionnels de politique scientifique, (cf. note 7).

On trouve une répartition des femmes selon les disciplines comparable à l'université et dans les EPST ; mais une carrière moins défavorable aux femmes, dans les mêmes disciplines, dans des organismes de recherche qu'à l'université. Le prestige est plus grand à l'université en Mathématiques et en Médecine. En effet, en Mathématiques, il est fréquent que des chargés de recherche au CNRS poursuivent leur carrière comme professeurs à l'université, laissant ainsi des places de directrices de recherche à leurs collègues féminines. Dans le cas particulier du domaine de la santé et de la médecine, les personnels chercheurs peuvent être employés par l'université ou par l'INSERM : il y a 2 fois moins de femmes en proportion dans les carrières hospitalo-universitaires qu'à l'INSERM où elles sont à parité avec les hommes ; l'avantage masculin est de 2,4 à l'université et « seulement » de 1,5 à l'INSERM. C'est que les postes de professeurs hospitalo-universitaires sont plus prestigieux que ceux de DR à l'INSERM.

Comment comprendre que le « plafond de verre », qui empêche les femmes d'atteindre les postes de responsabilité, soit moins bas dans un organisme dont la mission principale est la recherche ? On peut penser que le caractère national du concours favorise un traitement plus équitable des dossiers masculins et féminins. A l'université, même si le Code de l'éducation pose que « l'appréciation, concernant le recrutement ou la carrière, portée sur l'activité de l'enseignant-chercheur tient compte de l'ensemble de ses fonctions » (Art L.952-6), en pratique c'est le dossier de recherche qui reste prépondérant par rapport aux autres activités (enseignement, administration, diffusion de la science...²³) dans l'évaluation par les pairs, laquelle tend à la reproduction des hiérarchies.

Le problème n'est pas dans l'inaptitude à faire de la recherche, mais dans le fonctionnement du milieu et en particulier dans la part plus ou moins grande d'un classement national ou local pour la promotion en question. De façon générale la place des femmes est inversement proportionnelle au prestige et au pouvoir.

²³ « Il vaut mieux conseiller aux candidates de ne pas évoquer le travail administratif car ces tâches sont considérées comme un obstacle à la recherche », Laurence Broze, « Effets des procédures de recrutement centralisé : le cas de la France », in Sophia, *A quand l'égalité femmes/hommes ? Plaidoyer pour une autre université*, 2003 (référence complète en annexe 9).

V. LES INSTANCES DE POUVOIR : LE CNU, LE COMITE NATIONAL DU CNRS, LES DIRECTEURS DE LABORATOIRE

1) La structure de recrutement et de promotion des enseignants-chercheurs : le CNU

Le Conseil National des Universités (CNU) est l'instance nationale compétente à l'égard du recrutement et du suivi de la carrière des enseignants-chercheurs. Il est organisé en sections par disciplines (les sections étant regroupées : 13 groupes). Chaque enseignant-chercheur est rattaché à une section. Le CNU comprend des membres élus (2/3) et des membres nommés (1/3), la moitié d'entre eux appartenant au corps des MC, l'autre à celui des PR. Le/la président/e de section est professeur/e, de même que le premier vice-président. Le/la deuxième vice-président/e appartient au corps des MC.

On trouvera en **annexe 6**, le tableau des élues et nommées au CNU (mandature 2003-2007). Le tableau **annexe 7** recense les femmes présidentes ou vice-présidentes d'une section du CNU. Celles-ci sont peu nombreuses, même dans les domaines où le vivier de femmes professeures est important, comme en Droit (pas de présidente de section, ni de première vice-présidente). Les deuxièmes vice-présidentes (MC) y sont en revanche nombreuses (5 pour 6 sections).

On compte 10 présidentes pour l'ensemble des 71 sections : 2 en langues et littérature (sur 9), 2 en Sciences humaines (sur 9), 3 pour l'ensemble des sections de sciences (23) ; en revanche les sections interdisciplinaires (Sciences de l'éducation, Information-communication, Epistémologie..) ont 3 présidentes (pour 5 sections). Les premières vice-présidentes ne sont pas plus nombreuses (11), mais 19 femmes sont deuxièmes vice-présidentes.

2) Présidences de sections du Comité National de la Recherche Scientifique

Le Comité National de la Recherche Scientifique intervient dans le recrutement, la promotion et l'évaluation des chercheurs ainsi que dans l'évaluation des laboratoires de recherche du CNRS ou des unités mixtes dans lesquelles le CNRS est un des partenaires.

Il est constitué de 40 sections où siègent des membres élus et des membres nommés. Il y a 5 collèges : Directeurs de recherche (DR du CNRS), Professeurs d'universités et DR d'autres organismes, Chargés de recherche (CR du CNRS), Maîtres de conférences (et CR d'autres organismes), ingénieurs, techniciens et administratifs (ITA) du CNRS ou d'autres organismes.

Le tableau 10 compare la part des femmes dans ces diverses catégories et la part des femmes dans le "vivier" que constituent les chercheurs CNRS évalués.

Les sections du Comité National ont été ici groupées par disciplines.

Tableau 10 : Pourcentage de femmes, parmi les chercheurs du CNRS (par discipline) et parmi les membres (élus et nommés) du Comité national de la recherche scientifique

disciplines	part des femmes parmi les						
	chercheurs CNRS	membres du Comité National					
		l'ensemble	élus	nommés	CR & MC	DR & PU	ITA
Mathématiques	17%	33%	36%	29%	11%	44%	67%
Physique	17%	18%	19%	18%	15%	20%	20%
Chimie	30%	25%	21%	32%	19%	27%	33%
Sciences pour l'ingénieur	18%	17%	18%	14%	18%	21%	0%
Electronique et informatique	19%	20%	18%	25%	22%	20%	17%
Sciences de l'univers	26%	27%	24%	32%	29%	28%	17%
Sciences de la vie	39%	37%	35%	42%	27%	41%	47%
Sciences sociales	37%	28%	36%	12%	27%	25%	42%
Sciences humaines	45%	44%	49%	32%	38%	39%	78%
Toutes disciplines	31%	30%	30%	29%	25%	31%	39%

Source : Direction des Etudes et des Programmes et Mission pour la place des femmes au CNRS

On note une proportion de femmes parmi les élus ainsi que dans l'ensemble des membres assez voisine de celle des chercheurs (30% dans l'ensemble pour 31% de femmes parmi les chercheurs). Cette parité se retrouve dans la plupart des disciplines, à l'exception des Mathématiques où les élues sont beaucoup plus nombreuses que leur part parmi les chercheurs, et de la Chimie où elles sont nettement moins nombreuses. La part des « nommées » est variable, sans qu'on puisse apprécier le sens des variations (plus de nommées que d'élues en Chimie, en Electronique et informatique, en Sciences de l'univers, Sciences de la vie, comme s'il s'agissait de rétablir un équilibre ; mais beaucoup moins que d'élues en Sciences sociales et en Sciences humaines, là où justement les femmes sont les plus nombreuses parmi les chercheurs). On remarque que la part des femmes membres du Comité National est le plus souvent moins importante dans le collège des chargés de recherche (et MC) que dans celui des directeurs de recherche (et PR). Les chiffres ne permettent pas d'expliquer ce qui semble aller dans un sens différent des schémas habituels.

Les présidents de section du Comité National ont un pouvoir important, car ils sont les interlocuteurs de la direction du CNRS et les porte-parole de leur communauté scientifique.

Il y a 3 femmes présidentes de section (une section de Chimie, deux sections de Sciences humaines) pour 37 hommes. Les 40 présidents constituent la "Conférence des présidents de section" dont le bureau de 7 membres est entièrement masculin !

3) Direction des laboratoires du CNRS

Les laboratoires liés au CNRS sont évalués par le Comité National qui, en particulier, émet un avis sur le choix du directeur, lequel appartient soit au CNRS, soit à l'université ou à une autre institution de recherche. Le tableau suivant compare, par discipline, la proportion de femmes parmi les chercheurs CNRS et parmi l'ensemble des directeurs, qu'ils soient ou non CNRS.

Tableau 11 : Part des femmes, par discipline, parmi les chercheurs CNRS et parmi les directeurs de laboratoire

	part des femmes parmi les			
	chercheurs CNRS	directeurs de laboratoire		
		l'ensemble	CNRS	non CNRS
Mathématiques	17%	7%	22%	4%
Physique	17%	7%	8%	6%
Chimie	30%	13%	15%	10%
Sciences pour l'ingénieur	18%	6%	12%	3%
Electronique et informatique	19%	8%	11%	5%
Sciences de l'univers	26%	5%	8%	4%
Sciences de la vie	39%	14%	17%	10%
Sciences sociales	37%	17%	23%	14%
Sciences humaines	45%	17%	24%	13%
Toutes disciplines	31%	12%	16%	9%

Source : Direction des Etudes et des Programmes et Mission pour la place des femmes au CNRS, 2004

La proportion des femmes parmi les directeurs de laboratoires varie de 6 à 17 % selon les disciplines. Elles sont presque trois fois plus nombreuses en Sciences humaines, Sciences sociales et Sciences de la vie, qu'en Mathématiques, Physique ou Sciences pour l'ingénieur. Mais si on rapporte les chiffres à ceux du « vivier » des chercheurs de la discipline, l'avantage est beaucoup moins évident : le taux de féminisation parmi les directeurs de laboratoire est inférieur de 2 à 3 fois à celui des chercheurs de la discipline (seules les Sciences de l'univers affichent un taux 5 fois inférieur). Par ailleurs on note le très faible nombre de femmes directrices de laboratoire n'appartenant pas au CNRS (c'est-à-dire en pratique professeures des universités). On peut supposer que le cumul de cette tâche administrative avec l'enseignement et une vie personnelle et familiale est particulièrement difficile pour les femmes. On peut aussi y voir un signe supplémentaire de barrage à l'égard de la promotion des femmes, plus fort à l'université qu'au CNRS.

VI. LES DIRIGEANT-E-S ELU-E-S DES UNIVERSITES:

Les universités sont dirigées par un président, enseignant-chercheur en exercice. Celui-ci est élu (pour cinq ans non renouvelables immédiatement) par l'ensemble des membres des trois conseils statutaires réunis en une assemblée. Le président (qui décide), le Conseil d'administration (qui délibère), le Conseil des études et de la vie universitaire (CEVU) et le Conseil scientifique (CS), qui formulent des propositions et des avis dans leurs domaines de responsabilité, assurent l'administration de l'université. Les statuts de chaque université, adoptés à la majorité des 2/3 des membres du CA, peuvent prévoir l'élection de vice-présidents spécialisés, en plus des vice-présidents de chaque conseil. La plupart des universités élisent aussi un/e vice-président/e étudiant/e.

On compte 9 femmes parmi les 89 présidents d'université. Sans connaître exactement le nombre de femmes vice-présidentes (le recensement par la DES -Direction des enseignements supérieurs du ministère de l'Education nationale- est en cours), on peut noter qu'il n'y a de réelle mixité²⁴ que parmi les vice-présidents de CEVU, fonction plus sociale, moins prestigieuse que les autres vice-présidences.

²⁴ Soit entre 40 et 60 % de l'un et l'autre sexe.

ANNEXES

Annexe 1 : Tableau des sigles

CEMAGREF : Centre national du machinisme agricole, du génie rural, des eaux et des forêts

CEVU : Conseil des études et de la vie universitaire

CNRS : Centre national de la recherche scientifique

CNU : Conseil national des universités

CR : Chargé-e de recherche

CS : Conseil scientifique

DR : Directeur/trice de recherche

EPST : Etablissement public à caractère scientifique et technologique

HDR : Habilitation à diriger des recherches

INED : Institut national d'études démographiques

INSERM : Institut national de la santé et de la recherche médicale

INRA : Institut national de la recherche agronomique

IRD : Institut de recherche pour le développement

INRIA : Institut national de recherche en informatique et en automatique

INRETS : Institut national de recherche sur les transports et leur sécurité

IUF : Institut universitaire de France

LCPC : Laboratoire central des ponts et chaussées

MC : Maître/Maîtresse de conférences

PR : Professeur-e des universités

Annexe 2 : Effectifs sexués et proportion des femmes et hommes enseignants-chercheurs, selon le grade et par section du Conseil National des Universités (CNU) en 2003

Sont pris ici en compte les maîtres/maîtresses de conférences et les professeur-e-s mais non les assistants titulaires, qui représentaient 1,3% de l'effectif des personnels enseignants du supérieur en 2003-2004 (673 personnes) et dont le nombre avait été réduit de moitié par rapport à 2001-2002 (Notes 03.36, juin 2003, et 04.29, novembre 2004, de la direction de l'évaluation et de la prospective, ministère de l'Education nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche).

DROIT ET SCIENCES ECONOMIQUES									
groupe	section	Titre du groupe ou de la section	Effectif total	% global de femmes	% femmes parmi les MC	% femmes parmi les PR	% des femmes qui sont PR (b)	% des hommes qui sont PR (a)	avantage masculin (a/b)
I		Droit et sciences politiques							
	01	Droit privé et sciences criminelles	1611	46%	53%	30%	20%	39%	1,95
	02	Droit public	1290	29%	36%	18%	24%	46%	1,88
	03	Histoire du droit et des institutions	285	32%	40%	21%	29%	50%	1,75
	04	Science politique	331	23%	32%	9%	16%	46%	2,91
II		Sciences économiques et de gestion							
	05	Sciences économiques	1898	28%	34%	15%	17%	38%	2,20
	06	Sciences de gestion	1586	35%	41%	15%	9%	28%	3,17
LETTRES ET SCIENCES HUMAINES									
groupe	section	Titre du groupe ou de la section	Effectif total	% global de femmes	% femmes parmi les MC	% femmes parmi les PR	% des femmes qui sont PR (b)	% des hommes qui sont PR (a)	avantage masculin (a)/(b)
III		Langues et Littératures							
	07	Sciences du langage	710	52%	63%	31%	20%	48%	2,45
	08	Langues et littératures anciennes	361	52%	59%	39%	28%	47%	1,66
	09	Langue et littérature française	1109	50%	60%	33%	24%	49%	2,01
	10	Littératures comparées	230	47%	55%	32%	23%	44%	1,91
	11	Langues et littératures anglaises et anglo-saxonnes	1797	55%	60%	39%	17%	32%	1,90
	12	Langues et littératures germaniques et scandinaves	582	51%	59%	30%	16%	39%	2,44
	13	Langues et littératures slaves	160	60%	66%	44%	20%	38%	1,89
	14	Langues et littératures romanes	966	55%	61%	39%	18%	35%	1,92
	15	Langues et littératures arabes, chinoises, japonaises	373	38%	43%	25%	18%	34%	1,84

LETTRES ET SCIENCES HUMAINES									
groupe	section	Titre du groupe ou de la section	Effectif total	% global de femmes	% femmes parmi les MC	% femmes parmi les PR	% des femmes qui sont PR (b)	% des hommes qui sont PR (a)	avantage masculin (a)/(b)
IV		Sciences humaines							
	16	Psychologie, psychologie clinique, psychologie sociale	1180	51%	57%	32%	15%	34%	2,21
	17	Philosophie	366	23%	24%	22%	42%	45%	1,07
	18	Arts : plastiques, du spectacle, musique, musicologie	471	37%	41%	27%	18%	29%	1,61
	19	Sociologie, démographie	785	37%	43%	21%	16%	35%	2,16
	20	Anthropologie, ethnologie, préhistoire	165	32%	41%	17%	21%	46%	2,24
	21	Histoire, civilisation, archéologie et art des mondes anciens	727	43%	49%	33%	28%	43%	1,56
	22	Histoire et civilisations : histoire des mondes modernes	1051	34%	42%	22%	24%	45%	1,87
	23	Géographie physique, humaine, économique et régionale	811	30%	36%	18%	19%	37%	1,97
	24	Aménagement de l'espace, urbanisme	212	29%	41%	11%	15%	49%	3,40
	XII		Groupe interdisciplinaire						
70		Sciences de l'éducation	542	41%	47%	26%	18%	35%	1,99
71		Sciences de l'information et de la communication	636	42%	47%	22%	11%	28%	2,55
72		Epistémologie, histoire des sciences et des techniques	67	24%	22%	29%	38%	29%	0,78
73		Cultures et langues régionales	59	19%	21%	15%	36%	46%	1,26
74		Sciences et techniques des activités physiques et sportives	606	31%	34%	15%	9%	21%	2,51

SCIENCES									
groupe	section	Titre du groupe ou de la section	Effectif total	% global de femmes	% femmes parmi les MC	% femmes parmi les PR	% des femmes qui sont PR (b)	% des hommes qui sont PR (a)	avantage masculin (a)/(b)
V		Mathématiques et Informatique							
	25	Mathématiques	1588	16%	21%	7%	17%	41%	2,48
	26	Mathématiques appliquées et applications des mathématiques	1804	25%	31%	14%	17%	37%	2,14
	27	Informatique	2894	25%	28%	17%	17%	28%	1,64
VI		Physique							
	28	Milieux denses et matériaux	1514	21%	28%	9%	16%	42%	2,71
	29	Constituants élémentaires	456	15%	22%	7%	19%	47%	2,51
	30	Milieux dilués et optique	737	23%	28%	14%	20%	38%	1,91
VII		Chimie							
	31	Chimie théorique, physique, analytique	970	31%	39%	14%	15%	42%	2,74
	32	Chimie organique, minérale, industrielle	1524	31%	39%	13%	13%	39%	3,07
	33	Chimie des matériaux	839	30%	39%	13%	15%	45%	2,94
VIII		Sciences de la terre							
	34	Astronomie, astrophysique	160	26%	30%	21%	31%	42%	1,34
	35	Structure et évolution de la terre et des autres planètes	496	23%	34%	4%	7%	45%	6,53
	36	Terre solide : géodynamique des enveloppes supérieures,...	440	18%	25%	3%	5%	35%	7,00
	37	Météorologie, océanographie physique ...	172	28%	33%	17%	19%	36%	1,94

SCIENCES									
groupe	section	Titre du groupe ou de la section	Effectif total	% global de femmes	% femmes parmi les MC	% femmes parmi les PR	% des femmes qui sont PR (b)	% des hommes qui sont PR (a)	avantage masculin (a)/(b)
IX		Mécanique, Génie mécanique, Génie informatique, énergétique							
	60	Mécanique, génie mécanique, génie civil	2040	14%	17%	6%	13%	33%	2,51
	61	Génie informatique, automatique et traitement du signal	1538	14%	17%	7%	13%	30%	2,29
	62	Energétique, génie des procédés	1026	23%	29%	10%	14%	38%	2,65
	63	Electronique, optronique et systèmes	1749	14%	18%	6%	14%	36%	2,62
X		Biologie et biochimie							
	64	Biochimie et biologie moléculaire	1033	40%	50%	15%	11%	41%	3,81
	65	Biologie cellulaire	887	47%	57%	20%	12%	41%	3,51
	66	Physiologie	784	43%	52%	17%	10%	38%	3,63
	67	Biologie des populations et écologie	617	32%	38%	15%	12%	32%	2,66
	68	Biologie des organismes	524	36%	44%	11%	8%	36%	4,48
	69	Neurosciences	343	39%	49%	18%	13%	40%	3,03

Source : Mission pour la parité dans la recherche et l'enseignement supérieur

Annexe 3 : Place des femmes à l'Institut Universitaire de France (IUF) depuis sa création, concours junior

CONCOURS JUNIOR						
Années	Nombre de femmes parmi les candidats	% femmes candidates	Nombre de femmes parmi les reçus	% de femmes dans le total des candidats reçus	Taux de réussite F reçues/ F candidates	Taux de réussite H reçus/ H candidats
1992	7/50	14,0%	1/15	6,7%	14,3%	32,6%
1993	12/77	15,6%	3/25	12,0%	25,0%	33,8%
1994	12/53	22,6%	3/21	14,3%	25,0%	43,9%
1995	8/62	12,9%	2/21	9,5%	25,0%	35,2%
1996	7/73	9,6%	2/24	8,3%	28,6%	33,3%
1997	10/70	14,3%	4/21	19,0%	40,0%	28,3%
1998	11/88	12,5%	1/23	4,3%	9,1%	28,6%
1999	19/122	15,6%	8/25	32,0%	42,1%	16,5%
2000	24/145	16,6%	4/25	16,0%	16,7%	17,4%
2001	24/149	16,1%	2/25	8,0%	8,3%	18,4%
2002	33/125	26,4%	3/25	12,0%	9,1%	23,9%
2003	55/159	34,6%	6/25	24,0%	10,9%	18,3%
2004	65/204	31,9%	7/25	28,0%	10,8%	13,0%
TOTAL 1992 à 2004	287/1377	20,84%	46/300	15,3%	16,0%	25,8%

Source : IUF

Annexe 4 : Place des femmes à l'IUF, concours senior

CONCOURS SENIOR						
Années	Nombre femmes parmi les candidats	% femmes candidates	Nombre de femmes parmi les reçus	% de femmes dans le total des candidats reçus	Taux de réussite F reçues/ F candidates	Taux de réussite H reçus/ H candidats
1992	15/167	9,0%	2/19	10,5%	13,3%	11,2%
1993	19/164	11,6%	2/15	13,3%	10,5%	9,0%
1994	19/143	13,3%	2/19	10,5%	10,5%	13,7%
1995	20/150	13,3%	1/19	5,3%	5,0%	13,8%
1996	23/141	16,3%	0/15	0,0%	0,0%	12,7%
1997	17/120	14,2%	3/19	15,8%	17,6%	15,5%
1998	20/133	15,0%	2/15	13,3%	10,0%	11,5%
1999	25/150	16,7%	5/15	33,3%	20,0%	8,0%
2000	20/138	14,5%	3/15	20,0%	15,0%	10,2%
2001	25/130	19,2%	1/15	6,7%	4,0%	13,3%
2002	22/121	18,2%	4/15	26,7%	18,2%	11,1%
2003	22/127	17,3%	3/15	20,0%	13,6%	11,4%
2004	32/131	24,4%	3/15	20,0%	9,4%	12,1%
TOTAL 1992 à 2004	279/1815	15,37%	31/211	14,69%	11,1%	11,7%

Source : IUF

Annexe 5 : Table de correspondance entre les sous-disciplines (Sections du CNU et Commissions du CNRS et de l'INSERM)

Disciplines	sous-discipline	sections du Conseil National des Universités	sections du Comité National (CNRS)	Commissions Scientifiques Spécialisées de l'INSERM
Mathématiques				
1	25-Mathématiques 26-Mathématiques appliquées et applications des mathématiques		1-Mathématiques et outils de modélisation	
Physique				
2	29-Constituants élémentaires 30-Milieus dilués et optique		2-Phénomènes physiques, théories et modèles 3-Des particules aux noyaux 4-Atomes et molécules - optique et lasers - plasmas chauds	
3	28-Milieus denses et matériaux		5-Matière condensée : organisation et dynamique 6-Matière condensée : structures et propriétés électroniques	
Chimie				
4	31-Chimie théorique, physique, analytique		15-Systèmes moléculaires complexes 17-Molécules : structures et interactions	
5	32-Chimie organique, minérale, industrielle		16-Molécules : synthèse et propriétés 18-Elements de transition, interfaces et catalyse	
6	33-Chimie des matériaux		19-Elaboration, caractérisation et modélisation du solide	
Sciences pour l'ingénieur				
7	62-Energétique, génie des procédés		10-Energie - mécanique des milieux fluides et réactifs - génie des procédés	
10	60-Mécanique, génie mécanique, génie civil		9-Mécanique - génie des matériaux - acoustique	
Sciences et technologies de l'information et de la communication				
8	27-Informatique 61-Génie informatique, automatique et traitement du signal		7-Sciences et technologies de l'information informatique, automatique, traitement du signal	
9	63-Electronique, optronique et systèmes		8-Electronique, semi-conducteurs, photonique, génie électrique	
Sciences de l'Univers				
11	35-Structure et évolution de la terre et des autres planètes 36-Terre solide : géodynamique des enveloppes supérieures, paléobiosphère 37-Météorologie, océanographie physique et physique de l'environnement		11-Planète terre : structure, histoire et évolution 12-Planète terre : enveloppes superficielles 13-Physique et chimie de la terre	
12	34-Astronomie, astrophysique		14-Système solaire et univers lointain	

Disciplines	sous- discipline	sections du Conseil National des Universités	sections du Comité National (CNRS)	Commissions Scientifiques Spécialisées de l'INSERM
--------------------	---------------------	---	---------------------------------------	---

Sciences de la vie

13	64-Biochimie et biologie moléculaire	20-Biomolécules : relations structure et mécanismes d'action 21-Biomolécules : relations structure-fonctions 23-Génomés - structures, fonctions et régulations	2 - Génétique, Développement et Différenciation cellulaire
14	41-Sciences biologiques 65-Biologie cellulaire 66-Physiologie 68-Biologie des organismes	24-Biologie cellulaire - virus et parasites 25-Interactions cellulaires 26-Fonction du vivant et régulation 27-Biologie végétale 28-Biologie du développement et de la reproduction	8 - Métabolisme et Nutrition 7 - Systèmes épithéliaux
15	39-Science physico-chimique et technologie pharmaceutique 40-Science du médicament	22-Thérapeutique et médicaments, concepts et moyens	
16	69-Neurosciences	29-Fonctions mentales - neurosciences intégratives - comportements	4 - Neurosciences et Santé mentale
17	67-Biologie des populations et écologie	30-Diversité biologique - populations - écosystèmes et évolution	

Médecine

18	sections 42 à 58		3 - Infection et Immunité 5 - Régulations hormonales 1 - Santé, Société et Environnement 6 - Systèmes cardio-vasculaire, respiratoire et musculaire
----	------------------	--	--

Disciplines	sous- discipline	sections du Conseil National des Universités	sections du Comité National (CNRS)	Commissions Scientifiques Spécialisées de l'INSERM
--------------------	---------------------	---	---------------------------------------	---

Sciences sociales

20	19-Sociologie, démographie	36-Sociologie - normes et règles (hors droit) 40-Politique - pouvoir - organisation (sociologie des organisations seule)	
21	1-Droit privé et sciences criminelles 2-Droit public 3-Histoire du droit et des institutions 4-Science politique	36-Sociologie - normes et règles (droit seul) 40-Politique - pouvoir - organisation (hors sociologie des organisations)	
22	5-Sciences économiques 6-Sciences de gestion	37-Economie et société	
23	23-Géographie physique, humaine, économique et régionale 24-Aménagement de l'espace, urbanisme	39-Espaces, territoires et sociétés 31-Hommes et milieux : évolution, interactions (géographes seuls)	

Sciences humaines

19	20-Anthropologie, ethnologie, préhistoire	31-Hommes et milieux : évolution, interactions (hors géographes) 38-Unité de l'homme et diversité des cultures	
24	21-Histoire et civilisations : histoire et archéologie des mondes anciens et médiévaux	32-Mondes anciens et médiévaux	
25	22-Histoire et civilisations : histoire des mondes modernes et contemporains; de l'art; de la musique	33-Formation du monde moderne	
26	7-Sciences du langage : linguistique et phonétique générales 71-Sciences de l'information et de la communication	34-Représentations - langages - communication	

27	8-Langues et littératures anciennes 9-Lanque et littérature françaises 10-Littératures comparées 11-Langues et littératures anglaises et anglo-saxonnes 12-Langues et littératures germaniques et scandinaves 13-Langues et littératures slaves 14-Langues et littératures romanes : espagnol, italien, portugais, autres langues romanes 15-Langues et littératures arabes, chinoises, japonaises, hébraïques, d'autres domaines linguistiques 73-Cultures et langues régionales	35-Pensée philosophique - sciences des textes - création artistique, scientifique et technique (hors Philosophie et Arts)	
----	---	--	--

28	17-Philosophie 18-Arts : plastiques, du spectacle, musique, musicologie, esthétique, sciences de l'art 72-Epistémologie, histoire des sciences et des techniques 76-Théologie catholique 77-Théologie protestante	35-Pensée philosophique - sciences des textes - création artistique, scientifique et technique (Philosophie et Arts seuls)	
----	---	---	--

29	16-Psychologie		
30	70-Sciences de l'éducation		
31	74-Sciences et techniques des activités physiques et sportives		

Annexe 6 : Les femmes, élues et nommées, dans les sections du CNU 2003-2007

			* MC : Maîtresse de conférences ** Prof : professeure des universités				
DROIT ET SCIENCES ECONOMIQUES							
groupe	section	Titre du groupe ou de la section	MC* % élues +nommées	Prof** % élues +nommées	% élues MC* +Prof**	% nommées MC* +Prof**	% TOTAL élues + nommées
I		Droit et sciences politiques					
	01	Droit privé et sciences criminelles	50%	33%	46%	33%	42%
	02	Droit public	39%	11%	33%	17%	28%
	03	Histoire du droit et des institutions	42%	33%	37%	37%	37%
	04	Science politique	25%	25%	25%	25%	25%
II		Sciences économiques et de gestion					
	05	Sciences économiques	46%	25%	28%	50%	35%
	06	Sciences de gestion	39%	22%	17%	58%	31%
LETTRES ET SCIENCES HUMAINES							
groupe	section	Titre du groupe ou de la section	MC* % élues +nommées	Prof** % élues +nommées	% élues MC* +Prof**	% nommées MC* +Prof**	% TOTAL élues +nommées
III		Langues et Littératures					
	07	Sciences du langage	55%	22%	46%	25%	39%
	08	Langues et littératures anciennes	83%	42%	50%	87%	62%
	09	Langue et littérature française	61%	33%	37%	67%	47%
	10	Littératures comparées	58%	42%	44%	62%	50%
	11	Langues et littératures anglaises et anglo-saxonnes	67%	37%	41%	75%	10%
	12	Langues et littératures germaniques et scandinaves	55%	33%	46%	42%	44%
	13	Langues et littératures slaves	83%	33%	56%	62%	58%
	14	Langues et littératures romanes	61%	61%	67%	50%	61%
	15	Langues et littératures arabes, chinoises, japonaises	58%	25%	47%	33%	42%

LETTRES ET SCIENCES HUMAINES							
groupe	section	Titre du groupe ou de la section	MC*% élèves +nominées	Prof**% élèves +nominées	% élèves MC* * + Prof**	% nominées MC* +Prof**	% TOTAL élèves +nominées
IV		Sciences humaines					
	16	Psychologie, psychologie clinique, psychologie sociale	44%	39%	42%	42%	42%
	17	Philosophie	25%	25%	37%	0%	25%
	18	Arts : plastiques, du spectacle, musique, musicologie	58%	50%	63%	37%	54%
	19	Sociologie, démographie	61%	22%	42%	42%	42%
	20	Anthropologie, ethnologie, préhistoire	50%	0%	25%	25%	25%
	21	Histoire, civilisation, archéologie et art des mondes anciens	61%	28%	46%	42%	44%
	22	Histoire et civilisations : histoire des mondes modernes	39%	33%	42%	25%	36%
	23	Géographie physique, humaine, économique et régionale	44%	39%	37%	50%	42%
	24	Aménagement de l'espace, urbanisme	67%	8%	44%	25%	37%
XII							
		Groupe interdisciplinaire					
	70	Sciences de l'éducation	58%	25%	44%	37%	42%
	71	Sciences de l'information et de la communication	42%	33%	37%	37%	37%
	72	Epistémologie, histoire des sciences et des techniques	17%	33%	37%	0%	25%
	73	Cultures et langues régionales	8%	17%	12%	12%	12%
	74	Sciences et techniques des activités physiques et sportives	42%	17%	19%	50%	29%
SCIENCES							
groupe	section	Titre du groupe ou de la section	MC* % élèves+nom mées	Prof** % élèves+nom mées	% élèves MC* + Prof**	% nominées MC* + Prof**	% TOTAL élèves + nominées
V		Mathématiques et Informatique					
	25	Mathématiques	29%	8%	16%	25%	19%
	26	Mathématiques appliquées et applications des mathématiques	25%	21%	16%	37%	23%
	27	Informatique	42%	29%	44%	19%	35%
VI							
		Physique					
	28	Milieux denses et matériaux	38%	25%	19%	56%	31%
	29	Constituants élémentaires	25%	8%	6%	37%	17%
	30	Milieux diluées et optique	39%	22%	25%	42%	31%
SCIENCES							

groupe	section	Titre du groupe ou de la section	MC* % élues+nom mées	Prof** % élues+nom mées	% élues MC* + Prof**	% nommées MC* + Prof**	% TOTAL élues + nommées
VII		Chimie					
	31	Chimie théorique, physique, analytique	39%	22%	29%	33%	31%
	32	Chimie organique, minérale, industrielle	50%	21%	34%	37%	35%
	33	Chimie des matériaux	22%	28%	12%	50%	25%
VIII		Sciences de la terre					
	34	Astronomie, astrophysique	42%	33%	25%	62%	37%
	35	Structure et évolution de la terre et des autres planètes	58%	8%	31%	37%	33%
	36	Terre solide : géodynamique des enveloppes supérieures,...	50%	8%	31%	25%	29%
	37	Météorologie, océanographie physique ...	42%	25%	20%	56%	33%
IX		Mécanique, Génie mécanique, Génie informatique, énergétique					
	60	Mécanique, génie mécanique, génie civil	42%	17%	28%	31%	29%
	61	Génie informatique, automatique et traitement du signal	25%	17%	19%	25%	21%
	62	Energétique, génie des procédés	28%	17%	21%	25%	22%
	63	Electronique, optronique et systèmes	38%	4%	19%	25%	21%
X		Biologie et biochimie					
	64	Biochimie et biologie moléculaire	56%	11%	33%	33%	33%
	65	Biologie cellulaire	44%	50%	37%	67%	47%
	66	Physiologie	50%	11%	25%	42%	31%
	67	Biologie des populations et écologie	44%	6%	21%	33%	25%
	68	Biologie des organismes	39%	22%	25%	42%	31%
	69	Neurosciences	50%	17%	37%	25%	33%

Source : Mission pour la parité dans la recherche et l'enseignement supérieur

Annexe 7 : Les femmes présidentes et vice-présidentes de section du CNU

DROIT ET SCIENCES ECONOMIQUES					
groupe	section	Titre du groupe ou de la section	Présidente	1ère Vice-Présidente	2ème Vice-Présidente
I		Droit et sciences politiques			
	01	Droit privé et sciences criminelles		1	1
	02	Droit public			1
	03	Histoire du droit et des institutions		1	
	04	Science politique			1
II		Sciences économiques et de gestion			
	05	Sciences économiques			1
	06	Sciences de gestion			1
					1
LETTRES ET SCIENCES HUMAINES					
groupe	section	Titre du groupe ou de la section	Présidente	1ère Vice-Présidente	2ème Vice-Présidente
III		Langues et Littératures			
	07	Sciences du langage		1	
	08	Langues et littératures anciennes			
	09	Langue et littérature française			
	10	Littératures comparées			
	11	Langues et littératures anglaises et anglo-saxonnes			1
	12	Langues et littératures germaniques et scandinaves			1
	13	Langues et littératures slaves	1		
	14	Langues et littératures romanes	1	1	1
	15	Langues et littératures arabes, chinoises, japonaises			1
					1
LETTRES ET SCIENCES HUMAINES					
groupe	section	Titre du groupe ou de la section	Présidente	1ère Vice-Présidente	2ème Vice-Présidente
IV		Sciences humaines			
	16	Psychologie, psychologie clinique, psychologie sociale		1	
	17	Philosophie		1	
	18	Arts : plastiques, du spectacle, musique, musicologie			1
	19	Sociologie, démographie	1	1	
	20	Anthropologie, ethnologie, préhistoire			
	21	Histoire, civilisation, archéologie et art des mondes anciens	1		
	22	Histoire et civilisations : histoire des mondes modernes			
	23	Géographie physique, humaine, économique et régionale			
	24	Aménagement de l'espace, urbanisme			1

LETTRES ET SCIENCES HUMAINES					
groupe	section	Titre du groupe ou de la section	Présidente	1ère Vice-Présidente	2ème Vice-Présidente
XII		Groupe interdisciplinaire			
	70	Sciences de l'éducation	1	1	
	71	Sciences de l'information et de la communication	1		
	72	Epistémologie, histoire des sciences et des techniques	1	1	
	73	Cultures et langues régionales			
	74	Sciences et techniques des activités physiques et sportives			1
SCIENCES					
groupe	section	Titre du groupe ou de la section	Présidente	1ère Vice-Présidente	2è Vice-Présidente
V		Mathématiques et Informatique			
	25	Mathématiques			
	26	Mathématiques appliquées et applications des mathématiques			
	27	Informatique			1
VI		Physique			
	28	Milieux denses et matériaux			1
	29	Constituants élémentaires			
	30	Milieux dilués et optique	1		
SCIENCES					
groupe	section	Titre du groupe ou de la section	Présidente	1ère Vice-Présidente	2è Vice-Présidente
VII		Chimie			
	31	Chimie théorique, physique, analytique		1	
	32	Chimie organique, minérale, industrielle			1
	33	Chimie des matériaux	1		
VIII		Sciences de la terre			
	34	Astronomie, astrophysique			
	35	Structure et évolution de la terre et des autres planètes			1
	36	Terre solide : géodynamique des enveloppes supérieures,...			
	37	Météorologie, océanographie physique ...			
IX		Mécanique, Génie mécanique, Génie informatique, énergétique			
	60	Mécanique, génie mécanique, génie civil		1	1
	61	Génie informatique, automatique et traitement du signal			1
	62	Energétique, génie des procédés			
	63	Electronique, optronique et systèmes			

SCIENCES					
groupe	section	Titre du groupe ou de la section	Présidente	1ère Vice-Présidente	2è Vice-Présidente
X		Biologie et biochimie			
	64	Biochimie et biologie moléculaire			1
	65	Biologie cellulaire	1		
	66	Physiologie			
	67	Biologie des populations et écologie			
	68	Biologie des organismes			
	69	Neurosciences			

Source : Mission parité dans la recherche et l'enseignement supérieur

Annexe 8 : Sites Internet concernant les femmes et la recherche (ou les sciences)

Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

<http://www.education.gouv.fr/syst/egalite/default.htm>

Site concernant les statistiques par université

<http://www.education.gouv.fr/syst/egalite/statuniv2003.htm>

Ministère délégué à l'Enseignement supérieur et à la Recherche

Mission pour la parité dans la recherche et dans l'enseignement supérieur

<http://www.recherche.gouv.fr/parite/index.htm>

Prix Irène Joliot-Curie 2004

<http://www.recherche.gouv.fr/parite/action/index.htm>

Livre blanc 2004 « Les femmes dans la recherche privée en France »

<http://www.recherche.gouv.fr/parite/rapports/livreblanc04.pdf>

Livre blanc 2002 « Les femmes dans la recherche française »

<http://www.recherche.gouv.fr/parite/rapports/frf.htm>

« Analyse de la participation des femmes aux instances scientifiques – 2002 »

Rapport réalisé par l'Observatoire des Sciences et des Techniques avec le soutien financier de la Mission pour la parité dans la recherche et l'enseignement supérieur

<http://www.recherche.gouv.fr/parite/rapports/ost.pdf>

CNRS

Mission pour la place des femmes

<http://www.cnrs.fr/mission-femmes>

CNRS *Bilan social*

<http://www.sg.cnrs.fr/drh/publi/bilan-social/bilan-integral-2003.htm>

Observatoire des Sciences et des Techniques

<http://www.obs-ost.fr/fr/>

« Analyse de la participation des femmes aux instances scientifiques – 2002 »

Rapport réalisé par l'Observatoire des Sciences et des Techniques avec le soutien financier de la Mission pour la parité dans la recherche et l'enseignement supérieur

« La recherche scientifique française et les enseignants-chercheurs des EPST »

<http://www.obs-ost.fr/pub/DemoNov03.PDF>

« La recherche scientifique française : les personnels d'accompagnement de la recherche dans l'enseignement supérieur et les EPST »

<http://www.obs-ost.fr/pub/rapportITANov03.PDF>

Ces deux derniers rapports ont été réalisés par Michèle Crance et Suzy Ramanana-Rahary.

Coopérative d'indicateurs inter-institutionnels

http://www.obs-ost.fr/fr/production_cooperative.php

Sites d'autres organismes publics français

Ministère de la fonction publique de la réforme de l'Etat et de l'aménagement du territoire

<http://www.fonction-publique.gouv.fr/fp/comitefh/compositioncp.htm>

« Promouvoir la logique paritaire », deuxième rapport du Comité de pilotage pour l'égal accès des femmes et des hommes aux emplois supérieurs des fonctions publiques

http://www.fonction-publique.gouv.fr/communications/autres/homme_femme2003.doc

Ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales

<http://www.agriculture.gouv.fr/parite/accueil.htm>

Ministère de la parité et de l'égalité professionnelle

<http://www.social.gouv.fr/femmes/index.htm>

Fonds social européen/Egalité des chances

<http://www.travail.gouv.fr/fse/egalitedeschances>

Assemblée nationale

<http://www.assemblee-nationale.fr/connaissance/delegation-femmes.asp>

Sénat

<http://www.senat.fr/commission/femmes/>

Documentation française

http://www.vie-publique.fr/thema/th_femmes.htm

Associations françaises de femmes scientifiques ou chercheuses

Elles en sciences

<http://www.elles-en-sciences.org/>

Association Femmes et Mathématiques

<http://www.femmes-et-maths.fr/fm/>

Association Femmes et Sciences

http://www.int-evry.fr/femmes_et_sciences/

Association Française des Femmes Ingénieurs

<http://www.femmes-ingenieurs.org>

Association Française des Femmes Diplômées des Universités (AFFDU)

<http://www.int-evry.fr/affdu/>

Association Nationale des Etudes Féministes (ANEF)

<http://www.anef.org>

EFiGiES (Association des jeunes chercheuses et chercheurs en Etudes féministes, Genre et Sexualités)

<http://efigies.free.fr>

RING (Réseau interdisciplinaire, interuniversitaire national sur le genre)

<http://www.univ-paris8fr/RING>

SIEFAR (Société Internationale pour l'Etude des Femmes de l'Ancien Régime)

<http://www.siefar.org>

Les femmes dans l'enseignement supérieur et la recherche, C. Hermann et F. Picq (09/2005)

MNEMOSYNE (Association pour le développement de l'histoire des femmes et du genre en France)
<http://perso.wanadoo.fr/mnemosyne.association/>

Communauté européenne :

Egalité entre les femmes et les hommes

http://europa.eu.int/comm/employment_social/equ_opp/index_fr.htm

Athena (Advanced Thematic Network for Activities on Women's, Gender and Feminist Studies in Europe)

www.athena2.org

ENWISE (Promouvoir l'égalité des sexes dans les sciences dans une Europe élargie)

<http://europa.eu.int/comm/research/science-society/women/enwise/index.html>

Groupe d'Helsinki (groupe des fonctionnaires nationaux Femmes et sciences)

http://europa.eu.int/comm/research/science-society/women-science/helsinki_fr.html

Programme européen Science et société (qui comprend les activités Femmes et Sciences)

http://europa.eu.int/comm/research/science-society/index_fr.html

Women and Science

http://europa.eu.int/comm/research/science-society/women-science/women-science_fr.html

Annexe 9 : Bibliographie

ANEF *Premier recensement national des enseignements et recherches sur le genre en France*, Rapport remis aux ministères des Affaires sociales, du Travail et de la solidarité, de la Parité et de l'égalité professionnelle, de l'Education nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche ; ministère délégué à la Recherche, Service des droits des femmes et de l'égalité, 2003. (www.anef.org).

Broze, Laurence « Effet des procédures de recrutement centralisé : le cas de la France », in Sophia, *A quand l'égalité f/h ? Plaidoyer pour une autre université, actes de la journée d'études du 25 avril 2003*, Publié avec l'aide de Madame Françoise Dupuis, Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Promotion sociale et de la Recherche scientifique de Belgique (info@sophia.be).

CNRS *Bilan social*

<http://www.sg.cnrs.fr/drh/publi/bilan-social/bilan-integral-2003.htm>

Delavault, Huguette, Boukhobza, Noria, Hermann, Claudine et Konrad, Corinne *Les enseignantes-chercheuses à l'université-Demain la Parité ?* L'Harmattan, 2002. (ISBN : 2-7475-3157-0)

Code de l'Education, Partie législative, Les éditions des Journaux officiels, 2000.

European Commission, Directorate-General for Research, *She Figures 2003 Women and Science, Statistics and Indicators*, Luxembourg, 2003, Office des Publications officielles des Communautés européennes, (ISBN 92-894-5812-7).

ETAN (Réseau européen d'évaluation de la technologie "femmes et sciences") *Politiques scientifiques dans l'Union européenne. Intégrer la dimension du genre, un facteur d'excellence*. Luxembourg, 2001, Office des publications officielles des communautés européennes (ISBN 92 828 8878-9).

The Helsinki group on Women in Science, *National Policies on Women and Science in Europe*, Luxembourg, 2002, Office des publications officielles des communautés européennes (ISBN 92-894-3579-8).

de Henau, Jérôme et Meulders, Danièle, *Alma mater, Homo sapiens ?* Editions du DULBEA, Bruxelles, 2003.

Le Bras-Chopard, Armelle « La politique d'égalité des chances femmes/hommes dans l'Enseignement supérieur au ministère de l'Education nationale », in Bard, C. Baudelot, C. Mossuz-Lavau, J., *Quand les femmes s'en mêlent. Genre et pouvoir*, La Martinière, 2004.

Le Pors, Anicet et Milewski, Françoise, *Piloter l'accès des femmes aux emplois supérieurs*, Premier rapport du Comité de pilotage pour l'égal accès des femmes et des hommes aux emplois supérieurs des fonctions publiques, collection des rapports officiels, La Documentation française, 2002.

Le Pors, Anicet et Milewski, Françoise, *Promouvoir la logique paritaire*, Deuxième rapport du Comité de pilotage pour l'égal accès des femmes et des hommes aux emplois supérieurs des fonctions publiques, collection des rapports officiels, La Documentation française, 2003.

Mission pour la Place des Femmes au CNRS, coll. « Ateliers scientifiques pluridisciplinaires - Les Actes » : *Sexe et genre dans le travail scientifique : et si vous étiez concerné-e-s ?*, Cargèse, 2002, *Les hommes et les femmes dans les équipes de recherche : Même vécu ? Même métier ?*, Paris, 2003. *Travail, Organisation et Genre*, à paraître. *Les femmes dans l'histoire du CNRS*, coédition Mission pour la place des femmes au CNRS-Comité pour l'histoire du CNRS, 2004. Etude : *La place des femmes au CNRS aujourd'hui : quelques chiffres*, Michèle Crance UNIPS/DEP du CNRS, 2003.

Pourtaud, Danièle et Hermann, Claudine, actes du colloque *Carrières scientifiques et universitaires : à quand l'égalité hommes/femmes (15/10/2003)*, organisé par la Mairie de Paris et l'association Femmes et Sciences.

Les femmes dans l'enseignement supérieur et la recherche, C. Hermann et F. Picq (09/2005)

SGEN-CFDT, *Inégalités hommes-femmes » au CNRS*, par Anne-Marie Daune-Richard, Anne-Marie Devreux, Marie-Claude Hurtig, Christiane Jadelot, Nelly Krowolski et Henri Serne, supplément au n° 136 d'avril 2004 de *Profession Education*